

Coordonnées

des Assistant-e-s de Service Social

• AUDE

• Nicolas BIBES

|| 04 68 11 57 54 / 06 35 99 42 90
|| ce.dsden11-aspersonnels@ac-montpellier.fr

• GARD

• Myriam MALARTRE

|| 04 66 62 86 50
|| myriam.malartre@ac-montpellier.fr

• Martine DEPLANQUE-LYONNET

|| 04 66 62 86 05
|| martine.lyonnet@ac-montpellier.fr

• HÉRAULT

• Danièle FRAUD

|| 04 67 91 52 98
|| daniele.fraud@ac-montpellier.fr

• Christine LOBATO

|| 04 67 91 52 76
|| christine.lobato@ac-montpellier.fr

• Séverine MARIN-LAFLECHE

|| 04 67 91 52 89
|| severine.marin-lafleche@ac-montpellier.fr

• LOZÈRE

• Muriel POULHAON-TAMAGNA

|| 04 66 49 51 21
|| muriel.poulhaon@ac-montpellier.fr

• PYRÉNÉES ORIENTALES

• Patricia HULLO-LADRON DE GUEVARA

|| 04 68 66 28 69 / 06 22 79 77 94
|| patricia.ladron-de-guevara@ac-montpellier.fr

• Aurélie PALAU-RUI

|| 04 68 66 28 06
|| aurelie.palau-rui@ac-montpellier.fr

Rectorat

31, Rue de l'Université
Cs 39004
34064 Montpellier cedex 2
04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

Isabelle ROMIG

Conseillère Technique de Service Social
auprès de la rectrice
04 67 91 50 71
isabelle.romig@ac-montpellier.fr

Secrétariat

ce.recsocial@ac-montpellier.fr

• DSDEN de l'AUDE

67, Rue Antoine Marty – CS 40084
11000 CARCASSONNE
04 68 11 57 57

• DSDEN du GARD

58, Rue Rouget de Lisle
30031 NIMES Cedex 1
04 66 62 86 00

• DSDEN de l'HÉRAULT

31, Rue de l'Université – CS 39004
34064 MONTPELLIER Cedex 2
04 67 91 47 00

• DSDEN de la LOZÈRE

3, Rue de Chanteronne – CS 50010
48001 MENDE Cedex
04 66 49 51 00

• DSDEN des PYRÉNÉES ORIENTALES

45, Avenue Jean Giraudoux – BP 1080
66103 PERPIGNAN Cedex
04 68 66 28 00



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Service Social des Personnels S.S.P.



Un service social spécialisé du travail,
à l'interface entre
vie professionnelle et privée,
présent dans chaque département

Missions principales

- Ecoute, soutien et accompagnement des personnels en difficulté sur les plans professionnel et personnel
- Information et orientation pour l'accès aux droits
- Médiation
- Expertise sociale auprès des responsables hiérarchiques : analyse et appui technique pour éclairer les décisions

A qui s'adresse-t-il ?

Tous les personnels actifs titulaires, stagiaires ou contractuels de droit public et privé sous contrat ainsi que les retraités et les ayants droit

Modalités d'intervention

Sur demande directe de l'agent ou de l'institution

- Dans le respect du secret professionnel, selon les articles L411 du code de l'action sociale et des familles, L226-13, 226-14 du code pénal
- Toujours avec le consentement de l'agent
- Sur rendez-vous dans les locaux des DSDEN. Visite à domicile selon la situation

Domaines d'intervention

Auprès des personnels

Cadre professionnel

- Affectation et mutation
- Information sur les procédures d'aménagement, de reclassement et de postes adaptés
- Souffrance au travail, risques psychosociaux...

Difficultés économiques

- Difficultés matérielles, déséquilibre budgétaire, aides financières

Difficultés liées à la santé

- Information sur la protection sociale, l'accès aux soins et le droit à congés
- Accompagnement et soutien dans les démarches pour le retour au travail

Vie familiale et sociale

- Relations intrafamiliales, changement de situation, logement et législation (familiale, sociale et juridique)



Au sein de l'institution

Le service social des personnels participe :

- A la mise en oeuvre de la politique sociale en lien avec les services administratifs et de ressources humaines.
- A l'action sociale en faveur des personnels.
- Au CHSCTD

Partenaires

Institutionnels

Les services du Rectorat et les services des Directions des Services Départementaux de l'Education Nationale

- Direction des ressources humaines, services de gestion des personnels
- Affaires médicales, action sociale et service des retraités
- Médecine de prévention
- Service de l'Accompagnement Individualisé des Personnels (SAIP) : correspondant handicap académique, psychologue du travail, CRH de proximité
- Conseillers de prévention
- Service des affaires juridiques
- Médiateurs académiques

Hors éducation nationale

- Services médico-sociaux (collectivités, autres ministères, CAF, sécurité sociale, MSA...)
- MGEN, Mutuelles
- Associations

L'encadrement technique et la coordination du service social des personnels sont assurés par la conseillère technique de service social auprès de la rectrice.